

# Reconfinement : Castex déplore qu'on appelle les maires «à violer les lois de la République»

Le premier ministre a déploré que certains élus appellent les maires à prendre des arrêtés pour rouvrir les commerces malgré les consignes du gouvernement.

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 5 heures, mis à jour il y a 5 heures



Jean Castex lors d'une séance de questions au gouvernement le 3 novembre 2020 à l'Assemblée nationale.

STEPHANE DE SAKUTIN / AFP

Jean Castex a déploré mardi 3 novembre que certains élus appellent les maires à «*violier les règles de la République*» en prenant des arrêtés pour rouvrir les commerces pendant le reconfinement décidé pour

combattre l'épidémie de coronavirus.

*«Quand la République est confrontée à la plus grave crise sanitaire qu'elle ait subie depuis des décennies, on n'appelle pas les maires, serviteurs de la République, à violer les lois de la République. Ça n'est pas possible», s'est insurgé le premier ministre lors de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.*

Répondant au député et président de l'UDI Jean-Christophe Lagarde, qui l'interrogeait sur la *«cohérence»* des décisions gouvernementales et la fermeture de commerces et pas d'autres, Castex a expliqué qu'ouvrir *«au-delà»* des commerces de première nécessité *«c'est ne plus faire de reconfinement»*.

Le reconfinement *«consiste à faire en sorte que le maximum de nos concitoyens restent chez eux pour casser la progression épidémique et l'arrivée dans les services d'urgence»*, a-t-il fait valoir, alors que les indicateurs de l'épidémie se dégradent de jour en jour.

*«Autant je comprends parfaitement les souffrances endurées par les Françaises et les Français, autant je ne comprends pas que vous ayez envoyé aux adhérents de votre formation politique, aux maires, une demande leur suggérant vivement de prendre des arrêtés pour s'opposer aux décisions de l'état d'urgence sanitaire»*, a-t-il déploré.

## **71 maires ont demandé la rouverture des commerces**

Le chef du gouvernement a salué des maires *«responsables»* puisque, selon lui, 71 édiles seulement ont pris un arrêté pour demander la réouverture des commerces, *«16 l'ont retiré, et 55 l'ont maintenu, aux chiffres d'hier sur 36.000 maires»*. Des dizaines d'élus locaux ont pris de

façon unilatérale des arrêtés autorisant la réouverture des commerces, alors que seuls ceux de première nécessité sont autorisés à ouvrir pendant le reconfinement.

Face à la grogne, Castex avait annoncé dimanche qu'au nom de l'«équité» et de la sécurité sanitaire, le gouvernement avait décidé de fermer les rayons de produits «*non essentiels*» dans les grandes surfaces, plutôt que d'autoriser les petits commerces à rouvrir.

Le gouvernement a ainsi publié mardi un décret (qui précise lui-même un précédent décret) sur les produits pouvant être vendus en grande surface. S'y ajoutent donc notamment les «*produits de toilette, d'hygiène, d'entretien et de puériculture*».

**À VOIR AUSSI** – Reconfinement: «*Nous ne reviendrons pas sur les mesures annoncées*», déclare Jean Castex